



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 14
Partie 2 Corrections aux cartes	15 – 25
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	26 – 27
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	28 – 30
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	31 – 33

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

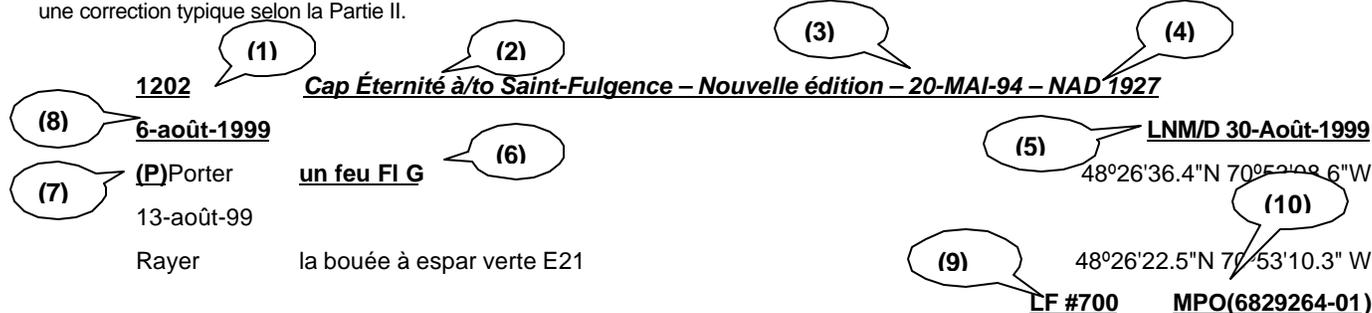
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNMD ou (L)dernier (N)Avis aux (9M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - (CRIM)
Sans frais dans la région de la Colombie-britannique 1-800-889-8852
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/epages/mcts/notship/notosh2.htm>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330, 331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312, 313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314, 315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

ÉQUIPEMENT DGPS - MISE EN GARDE

En plus de la transmission des corrections et autres messages, les stations DGPS de la Garde côtière assurent un service d'intégrité. Lorsqu'une condition de défaillance apparaît ou encore qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS (défaillance dans le contenu et l'intensité du signal DGPS), un code spécifique est aussitôt diffusé. La transmission de ce code, qui se fait dans un délai de 10 secondes, est en soi l'intégrité du système DGPS et a pour but d'afficher sur l'équipement de l'utilisateur la condition existante à la station. Il existe plusieurs équipements DGPS sur le marché qui ne traitent pas ou encore interprètent mal ce code d'intégrité.

Bien que durant les essais très peu de situations de signal DGPS non conforme se sont produites, les usagers doivent être conscients de la capacité ou non de leur équipement DGPS à bien gérer cette information. Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter ce code.

SIGNAL D'ARRÊT D'UTILISATION DES CORRECTIONS

En plus d'offrir une surveillance des signaux qu'elles transmettent, les stations DGPS assurent également une intégrité des signaux GPS. Advenant le cas qu'un message erroné soit transmis par un satellite, la station DGPS génère immédiatement une alarme qui indique à l'équipement de l'utilisateur de ne pas utiliser la correction pour ce satellite. Cette alarme prend la forme d'une valeur de correction (en mètres), c'est-à-dire que la correction est aussitôt changée pour une valeur spécifique qui, une fois reconnue, force l'équipement DGPS à arrêter d'utiliser le satellite dans son calcul de position. Malheureusement, il est arrivé quelques cas où des équipements sur le marché ne reconnaissaient pas adéquatement cette valeur et même l'appliquaient comme étant une correction. Cela peut résulter en des erreurs de position pouvant atteindre jusqu'à 15 kilomètres lorsque le récepteur est en mode DGPS.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter adéquatement cette valeur de correction.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention Aides à la navigation

2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement global par satellite (GPS) qui comprend 20 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en avril 2000.

Ce système de positionnement global différentiel (DGPS) permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 5667
St. John's, TN
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 1000
Dartmouth, NE
B2Y 3Z8

Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1- Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2- a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2- b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3- Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 un site ne sera plus abandonné	3	nil
4- Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5- Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
101 boulevard Champlain
Québec, QC
G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives aux programmes maritimes des aides à la navigation se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les navigateurs sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 Front Street North, suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1

N^{os} de téléphone : (519) 383-1859 / (519) 383-1861

N^o de télécopieur : (519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
 Direction générale des programmes maritimes
 Garde côtière canadienne
 Ministère des Pêches et Océans
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
 Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX

CANADA - Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publics, 3 ^e partie.....	1
MANITOBA - RED RIVER - Revue cyclique.	14
PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modifications à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - 2000.	26,27
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.	2
- Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.....	12

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
L/C 1234	15	4278	20		
L/C 1236	15	4379	20		
1316	15,16	L/C 4622	21		
1317	16	4634	21		
1361	16,17	4638	21		
1410	17	4724	21		
1510	17	L/C 4817	21		
2049	18	L/C 4844	22		
2058	18	L/C 4845	22		
2077	18	L/C 4951	22		
L/C 2201	18	L/C 4952	23		
2251	18	4954	23,24		
2297	18	5031	24		
L/C 4003	18	6213	24		
L/C 4011	19	6441	24		
L/C 4012	19	7600	24		
L/C 4015	19	7620	25		
L/C 4016	19	7662	25		
L/C 4017	19	L/C 8014	25		
4209	19				
4211	20				
L/C 4230	20				
L/C 4240	20				
L/C 4241	20				
4244	20				

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publics, 3^e partie.

Transports Canada souhaite vous informer que l'ébauche de la 3^e partie du *Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publics* (RPPIPP) est terminée.

Ce règlement a été élaboré en vertu du paragraphe 74(1) de la *Loi maritime du Canada* et traite de la gestion, du contrôle, de l'aménagement et de l'utilisation des ports et installations portuaires publics de Transports Canada.

Le RPPIPP proposé établit un parallèle avec le *Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires* qui est maintenant en vigueur dans les administrations portuaires du Canada. L'objectif est d'assurer la plus grande cohérence possible entre les deux règlements, de manière à minimiser la confusion parmi les utilisateurs des deux catégories de ports.

Le règlement proposé remplacera aussi le *Règlement sur les ports publics* et le *Règlement sur les quais de l'État*, et il éliminera un grand nombre d'exigences qui sont maintenant régies par d'autres lois fédérales.

Je vous inviterais donc à soumettre vos commentaires au sujet du projet de règlement d'ici trente jours. Après cette période de consultation préalable de trente jours, nous procéderons à la publication préalable du règlement proposé dans la *Gazette du Canada*, Partie I, pour une autre période de trente jours. Veuillez vous assurer que tous les commentaires reçus au sujet de cette initiative réglementaire seront pris en considération lors de l'élaboration du règlement final.

L'ébauche de la 3^e partie du règlement peut être obtenue à l'adresse <http://www.tc.gc.ca/PortPrograms/fr/RPPIPPpartie3.htm>. Si vous n'avez pas accès à l'Internet, veuillez communiquer avec M^{me} Anika Chassé au (613) 990-9626 pour obtenir une copie. Les commentaires ou les questions concernant cette initiative devraient être envoyés au plus tard le 23 mars 2001 à:

Directeur
Sociétés et biens portuaires
Transports Canada
330, rue Sparks
Place de Ville
Tour C
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5
fax: (613) 954-0838

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.

ÉDITIONS DES CARTES Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE. La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte canadienne existante.

NOUVELLE ÉDITION. Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIION. Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même éditions restent toujours en vigueur.

La liste suivante est une nomenclature des dates des éditions courantes des cartes jusqu'à l'Édition mensuelle 01 de 2001. **(L'astérisque indique les changements depuis l'Édition mensuelle 09 de 2000.)** Veuillez consulter les Avis aux navigateurs mensuels pour plus d'information.

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
1202	NE	10-sept-99	
1203	NE	4-jan-85	10-févr-95
1209	NE	14-déc-84	2-août-96
1220	NE	28-févr-97	
1221	NE	23-avril-99	
1223	NE	3-oct-97	
1226	NE	19-nov-99	
1229	NE	31-déc-76	15-déc-95
1230	NE	29-févr-80	10-févr-89
1233	NE	28-mai-99	
L/C1234	NE	24-juill-98	
L/C1235	NE	31-mar-00	
L/C1236	NE	25-sept-98	
1260	NC	4-jan-91	
1310	NE	24-mar-00	
1311	NC	5-nov-99	
1312	NE	2-avril-99	
*1313	NE	28-juill-00	
*1314	NE	29-sept-00	
1315	NE	19-mai-00	
1316	NE	26-févr-99	
1317	NE	15-jan-99	
1350	NC	6-juill-84	25-mar-94
1351	NC	21-sept-84	11-août-95
1361	NE	28-mai-76	1-mar-96
1400	NE	25-juin-99	
1409	NE	21-mai-99	
1410	NE	25-juin-99	
1411	NE	2-août-96	
1432	NC	9-juill-99	
1433	NC	28-mai-99	
1434	NC	1-mar-96	
1435	NC	15-déc-95	

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
1436	NC	15-jan-93	3-jan-97
1437	NC	19-mar-93	30-mai-97
1438	NE	6-oct-95	
1439	NE	22-févr-91	7-févr-97
1509	NC	18-mai-90	27-juin-97
1510	NE	23-jan-98	
1512	NE	3-août-84	9-oct-92
1513	NE	7-juin-96	
1514	NC	24-juill-98	
1515	NC	24-juill-98	
1550	NE	5-jan-96	
1551	NE	27-juin-86	
1552	NE	5-juin-98	
1553	NC	15-févr-80	21-avril-95
1554	NE	16-sept-88	15-août-97
1555	NC	12-oct-79	
L/C2000	NE	10-avril-98	
2006	NE	31-mar-00	
2007	NE	10-sept-82	9-sept-94
*2011	NC	8-juill-88	28-oct-99
2017	NC	13-juill-90	
2018	NC	22-juin-90	
2021	NE	25-juin-93	
2022	NE	2-août-96	
2023	NE	1-mar-85	24-mar-95
2024	NE	29-mar-85	16-déc-94
2025	NE	1-mar-85	28-mai-93
2026	NE	5-avril-85	15-déc-95
2028	NE	5-juin-98	
2029	NE	20-mar-87	8-mai-92
2042	NE	7-oct-94	
2043	NC	29-nov-68	26-mar-82
2044	NC	28-févr-97	

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
2047	NC	7-avril-95	
2048	NC	11-oct-91	
2049	NC	10-mai-85	
2050	NC	10-mai-85	
2053	NC	10-mai-85	
2054	NC	10-mai-85	
2055	NC	5-juill-91	
2058	NE	25-févrr-00	
2059	NC	31-juill-98	
L/C2060	NE	28-juin-85	1-juill-94
2064	NE	5-mar-99	
2067	NE	1-nov-85	15-févrr-91
2069	NE	19-mai-00	
2070	NE	29-avril-83	
2077	NE	23-avril-99	
2085	NE	18-févr-00	
2086	NC	9-juin-89	3-avrill-92
L/C2100	NE	25-déc-98	
L/C2110	NE	29-mai-98	
L/C2120	NE	6-nov-98	
L/C2121	NC	18-déc-87	
L/C2122	NE	5-juill-91	5-avril-96
L/C2123	NE	12-mar-93	4-avril-97
2140	NC	16-sept-88	
2165	NC	8-mar-91	
2181	NE	10-nov-89	
L/C2200	NE	1-mai-87	17-avril-92
L/C2201	NE	18-nov-98	
2202	NE	26-mar-99	
2203	NE	30-juin-00	
2204	NE	6-mai-83	12-févr-93
2205	NE	18-déc-87	30-juin-00
2206	NC	27-juin-97	
2218	NC	13-avril-84	
2221	NE	7-juin-96	
2222	NC	13-avril-84	
2223	NC	13-avril-84	
2225	NE	8-mar-91	11-juill-97
2226	NE	22-nov-91	
L/C2228	NC	16-févr-90	
2235	NE	24-sept-99	
2241	NC	30-juill-99	
L/C2243	NE	30-août-85	8-avril-94
*2244	NE	3-nov-00	
L/C2245	NE	6-juin-86	5-avril-96
2250	NC	9-mai-86	
2251	NC	11-avril-86	26-juin-92

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
2257	NE	2-nov-84	7-juin-96
2258	NE	16-juin-89	5-avril-96
2259	NE	15-juin-62	2-juill-93
2260	NE	5-févr-99	
2261	NE	13-juin-86	21-avril-95
2266	NC	22-juin-84	
2267	NC	22-juin-84	
2268	NE	31-mar-89	6-mai-94
2273	NC	13-oct-55	22-août-75
2274	NE	7-avril-00	
L/C2282	NE	7-juin-96	
2283	NC	30-juill-99	
*2284	NE	4-août-00	
2286	NE	21-jan-83	25-août-95
2289	NE	16-oct-87	5-juin-92
2291	NE	31-mar-00	
2292	NE	28-avril-89	5-avril-96
2293	NE	11-juin-65	12-déc-80
2294	NE	25-févr-00	
2297	NE	20-jan-60	19-sept-97
2298	NE	2-juill-58	13-févr-81
2299	NE	30-sept-83	30-juin-95
L/C2300	NC	24-avril-98	
L/C2301	NE	22-févr-91	
L/C2302	NE	2-août-85	
2303	NE	18-mai-55	29-juin-90
2304	NE	31-mai-57	1-févr-80
2305	NE	17-déc-56	8-févr-80
2306	NE	3-mai-57	9-mai-75
2307	NE	31-août-56	11-mar-77
2308	NE	19-juill-46	21-avril-78
2309	NE	23-juill-99	
2310	NE	3-juin-46	1-févr-80
2311	NE	23-avril-99	
2312	NE	13-nov-87	8-avril-94
2313	NE	21-juin-57	28-oct-77
2314	NE	23-avril-99	
2315	NE	22-avril-88	
2318	NE	3-déc-82	
2400	NE	29-juin-90	
L/C3000	NE	20-jan-89	22-avril-94
L/C3001	NE	7-oct-94	
L/C3002	NE	16-déc-94	
3050	NE	3-mai-96	
3052	NE	7-oct-94	
3053	NC	11-avril-86	2-févr-90
3055	NC	21-juin-91	

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
3056	NC	21-juin-91	
3057	NC	21-juin-91	
3058	NC	21-juin-91	
3061	NE	29-oct-99	
3062	NC	24-mai-85	
3080	NE	3-avril-92	
3311	NE	31-déc-93	
3312	NC	31-jan-86	5-avril-91
3313	NC	28-juill-95	
3410	NC	24-mar-95	
3411	NC	24-mar-95	
3415	NE	13-févr-87	8-avril-94
3419	NC	2-juill-93	
3424	NC	24-juill-87	2-avril-93
3440	NE	25-déc-98	
3441	NE	12-août-88	6-déc-96
3442	NE	3-juin-88	6-déc-96
3443	NE	30-jan-98	
3447	NC	10-déc-99	
3458	NE	10-mar-95	
3459	NE	24-oct-97	
L/C3461	NC	6-jan-84	2-déc-94
L/C3462	NE	23-oct-98	
L/C3463	NE	3-oct-97	
3473	NE	13-févr-87	4-déc-92
3475	NE	27-mai-88	2-juill-93
3476	NC	31-août-84	12-mai-00
3477	NE	3-mai-85	8-sept-89
3478	NE	24-févr-95	
*3481	NE	22-sept-00	
3488	NC	21-oct-94	
3489	NC	21-oct-94	
3490	NE	25-juill-97	
3491	NE	5-jan-96	
3492	NC	27-juin-97	27-nov-98
3493	NE	18-déc-98	
3494	NE	18-déc-98	
3495	NE	18-déc-98	
L/C3512	NE	25-déc-98	
3513	NE	29-oct-99	
3514	NE	2-août-96	
3515	NC	18-jan-91	3-juin-94
3526	NE	24-févr-95	
3527	NE	1-jan-88	2-avril-93
3534	NE	7-mai-93	
3535	NE	16-août-85	16-avril-93
3536	NC	21-avril-78	16-avril-93

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
3537	NC	27-sept-85	22-juin-90
3538	NE	27-nov-92	2-août-96
3539	NE	4-août-89	25-avril-97
3540	NE	22-mai-92	
3541	NE	29-juill-94	
3542	NE	1-juill-94	
3543	NE	27-nov-92	30-mai-97
3544	NE	25-sept-87	1-mai-98
3545	NC	28-avril-89	12-août-94
3546	NC	28-avril-89	11-juill-97
3547	NC	28-avril-89	5-avril-96
3548	NE	26-sept-97	
3549	NC	3-déc-93	5-avril-96
3550	NC	3-déc-93	2-jan-98
3552	NC	2-jan-87	2-avril-93
3555	NE	27-juin-86	9-avril-93
3559	NC	15-juin-79	2-févr-90
3564	NC	4-déc-87	8-sept-95
3598	NE	14-août-87	11-oct-91
3601	NC	26-août-94	
L/C3602	NE	24-mai-85	12-août-94
L/C3603	NE	23-oct-81	1-nov-91
L/C3604	NE	6-nov-87	13-juin-97
L/C3605	NE	6-mar-98	
L/C3606	NE	27-juill-84	3-sept-93
3623	NE	26-août-77	6-jan-89
3624	NE	19-août-88	22-avril-94
3625	NC	25-oct-68	10-mar-89
3646	NE	30-juin-95	
3647	NE	5-juill-85	2-jan-98
3651	NE	9-avril-93	
3668	NE	7-avril-00	
3670	NE	21-oct-94	
3671	NE	27-août-82	3-juin-94
3673	NC	1-déc-95	
3674	NC	1-déc-95	
3675	NC	20-nov-98	
3676	NC	20-nov-98	
3679	NC	14-juin-91	21-févr-97
3680	NE	7-avril-78	26-avril-91
3681	NC	8-juin-90	
3682	NE	5-juin-87	
3683	NE	6-mar-98	
3685	NE	25-août-95	
3686	NC	8-avril-88	2-déc-94
3710	NE	4-juill-86	15-juin-90
3711	NE	15-juin-84	19-févr-93

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
3717	NE	28-juill-95	
3719	NE	17-avril-61	11-nov-88
3720	NE	12-févr-88	3-sept-93
3721	NE	26-août-94	
3722	NE	7-févr-64	4-sept-87
3723	NE	29-juin-84	
3724	NE	23-mai-80	21-avril-95
3726	NE	23-mai-80	6-jan-89
3727	NE	29-juin-62	24-mar-95
3728	NE	5-févr-82	24-jan-97
3729	NE	6-mar-98	
3730	NC	30-nov-60	21-déc-90
3733	NC	1-févr-56	
3734	NE	9-juill-76	24-mai-91
3736	NE	31-août-90	
3737	NE	14-août-87	21-avril-95
3738	NE	4-févr-83	24-mar-95
3739	NE	3-févr-84	1-sept-89
3740	NE	20-mai-77	6-déc-96
3741	NE	15-févr-63	30-juin-89
3742	NE	16-juill-82	2-août-96
3743	NE	25-mar-77	10-févr-95
L/C3744	NE	20-mai-88	
3745	NE	12-juin-98	
3746	NE	12-août-77	2-juill-93
3747	NE	16-sept-77	30-mai-97
3753	NE	30-avril-59	12-août-88
3761	NE	19-août-88	
3772	NE	30-oct-64	29-jan-93
3773	NE	26-avril-85	6-déc-96
3781	NE	18-mai-59	15-mar-91
3785	NE	4-oct-91	12-juin-98
3787	NE	29-juill-77	4-avril-97
3794	NE	7-févr-75	17-mar-89
3795	NE	1-mai-64	9-juill-93
L/C3802	NE	24-nov-89	7-mai-99
3807	NE	5-févr-99	
3808	NC	30-mar-62	13-oct-89
3809	NE	24-août-79	24-mar-95
3811	NE	6-déc-63	27-sept-91
3825	NE	16-déc-77	9-juin-89
L/C3853	NE	2-mar-90	5-avril-96
L/C3854	NE	23-oct-87	23-avril-93
3855	NE	13-jan-67	26-avril-91
3857	NE	17-nov-67	10-juill-87
3858	NE	28-juill-67	28-juill-89
3859	NE	21-août-98	

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
3860	NE	12-sept-69	5-jan-90
3863	NE	25-avril-80	16-mar-90
3864	NE	11-mai-62	17-déc-93
3865	NE	1-nov-55	10-juill-87
3868	NE	12-juill-68	19-avril-91
3869	NE	28-nov-86	2-mar-90
3890	NC	14-mar-86	7-avril-95
3891	NC	8-sept-89	1-août-97
3892	NC	13-jan-84	3-juin-94
3893	NC	13-jan-84	
3894	NE	12-juin-98	
3895	NC	15-juin-84	9-juin-89
L/C3902	NE	9-déc-88	27-juin-97
3909	NC	11-déc-87	3-juin-94
3920	NC	18-jan-91	
3921	NE	15-déc-95	
3927	NE	29-mai-98	
3931	NC	21-févr-92	
3932	NC	21-févr-92	12-juin-98
3933	NE	20-jan-89	19-févr-93
3934	NC	21-févr-92	2-juin-95
3935	NC	28-jan-00	
3937	NC	7-juill-00	
3940	NC	1-mar-96	
3955	NC	15-févr-85	20-mai-94
3956	NE	1-mar-96	
3957	NE	5-juin-98	
3958	NE	24-mar-95	
3959	NC	11-déc-87	3-juill-92
3960	NC	13-août-93	16-avril-99
3962	NE	25-févr-00	
3963	NC	26-oct-90	12-juin-98
3964	NE	30-avril-99	
3994	NE	20-jan-89	22-sept-95
4000	NE	14-déc-84	
L/C4001	NE	1-déc-95	
L/C4002	NE	27-déc-91	5-juill-96
L/C4003	NE	14-déc-84	29-juill-94
L/C4006	NE	14-déc-84	19-févr-93
L/C4010	NE	18-nov-83	10-juill-92
L/C4011	NE	31-oct-97	
L/C4012	NE	13-mar-87	14-juill-95
L/C4013	NE	7-nov-86	3-juill-92
L/C4015	NE	24-juill-92	
L/C4016	NE	5-mai-95	
L/C4017	NE	16-juin-95	
L/C4020	NE	27-déc-91	

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
L/C4021	NE	27-déc-91	
L/C4022	NE	27-déc-91	2-août-96
L/C4023	NE	28-nov-86	5-jan-96
*4024	NE	3-mar-00	
L/C4025	NE	27-déc-91	
L/C4026	NE	27-déc-91	18-juill-97
L/C4045	NC	8-août-86	
4047	NE	9-oct-98	
L/C4049	NE	19-mai-95	
L/C4098	NC	21-sept-84	
L/C4099	NC	21-sept-84	
4114	NC	8-mai-92	
4115	NC	31-déc-99	
L/C4116	NC	9-avril-93	
4117	NC	28-oct-88	
L/C4118	NE	13-nov-98	
4124	NE	7-avril-00	
4130	NC	30-mai-69	17-déc-76
4140	NC	7-jan-72	2-juill-82
4141	NE	1-nov-96	
4142	NE	1-nov-96	
4145	NE	22-mar-91	
4170	NC	28-févr-92	
4201	NE	11-août-00	
4202	NE	31-déc-99	
4203	NE	14-avril-00	
4209	NC	21-oct-94	
4210	NC	5-avril-91	
4211	NE	7-déc-90	2-juin-95
L/C4227	NC	24-mai-91	
L/C4230	NC	15-juin-90	26-juin-98
L/C4233	NC	11-jan-91	
L/C4234	NC	10-avril-87	26-déc-97
4235	NE	28-avril-00	
L/C4236	NC	30-jan-87	28-juill-95
4237	NE	2-juin-00	
L/C4240	NC	6-oct-89	6-juin-97
L/C4241	NC	1-déc-89	2-août-96
L/C4242	NE	28-août-92	
L/C4243	NC	20-juin-86	25-août-89
4244	NC	21-févr-86	26-avril-91
*4245	NE	19-nov-99	
L/C4255	NC	27-juill-90	
4266	NC	29-sept-89	
4275	NE	23-déc-83	3-mai-96
4276	NE	25-juill-97	
4277	NE	17-avril-98	

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
4278	NE	20-mar-98	
4279	NE	28-août-98	
4281	NE	20-févr-87	14-juill-95
4306	NE	14-juin-85	7-juin-96
4307	NE	15-févr-85	13-nov-92
4308	NE	7-sept-84	27-sept-91
L/C4320	NE	26-sept-97	
L/C4321	NE	11-oct-85	1-févr-91
4328	NE	10-juill-98	
L/C4335	NE	14-août-98	
4337	NE	3-jan-86	
L/C4340	NE	12-avril-91	
4342	NE	3-juin-88	26-avril-91
L/C4363	NE	1-nov-85	13-nov-92
4365	NE	8-déc-72	29-févr-80
L/C4367	NE	1-nov-85	6-juill-90
L/C4374	NE	27-déc-85	26-mar-93
L/C4375	NE	25-oct-85	1-jan-93
4376	NE	2-oct-87	11-août-95
4377	NE	6-nov-98	
4379	NE	31-oct-86	14-févr-92
4381	NE	17-jan-86	3-mai-96
4384	NE	31-oct-86	13-août-93
L/C4385	NE	7-juin-96	
4386	NE	3-oct-86	24-mar-95
4391	NE	21-févr-92	
4394	NE	14-sept-90	
4395	NE	25-mai-90	
4396	NE	19-févr-88	30-juill-93
4399	NC	3-avril-42	26-août-83
4402	NE	25-déc-98	
L/C4403	NE	21-juin-85	24-déc-93
4404	NE	12-mai-00	
L/C4405	NE	12-juill-85	21-juill-89
L/C4406	NE	27-févr-98	
4416	NE	1-mai-98	
4419	NE	12-août-88	2-févr-96
4420	NE	3-oct-69	6-nov-81
4421	NE	11-oct-68	23-mar-79
4422	NE	10-oct-69	17-juin-94
4425	NE	2-mai-80	17-oct-97
4426	NE	18-mar-88	
4428	NE	6-oct-78	
4429	NE	4-juin-93	
4430	NE	2-oct-81	21-mai-93
4432	NE	14-déc-84	15-juin-90
4437	NE	17-mai-91	

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
4440	NE	18-juill-80	
4443	NC	16-juin-67	18-févr-77
4445	NC	17-juin-49	7-déc-79
4446	NC	6-jan-53	31-déc-93
4447	NE	9-nov-84	
4448	NE	27-avril-90	
4449	NE	3-juill-98	
4450	NE	2-mar-73	13-nov-87
L/C4451	NE	27-mar-87	15-juill-88
4452	NE	29-juill-83	
4453	NE	17-déc-82	
4454	NE	3-févr-78	
4455	NE	10-sept-76	20-oct-89
4456	NE	19-déc-80	17-juin-94
4459	NE	25-juin-99	
4460	NE	11-sept-87	3-mai-91
L/C4462	NE	28-juin-85	6-juin-97
L/C4463	NE	9-août-85	15-juin-90
L/C4464	NE	11-oct-85	15-juin-90
4466	NE	17-mai-91	1-mar-96
4467	NE	21-mar-69	1-mar-96
4468	NE	12-juill-85	
4469	NE	8-nov-85	
4470	NE	4-jan-80	
4471	NE	11-févr-77	11-août-89
4472	NE	14-août-81	
4473	NE	25-nov-77	
4474	NE	28-mai-99	
4483	NE	12-août-88	
L/C4485	NE	26-sept-97	
4486	NE	19-févr-99	
4491	NC	6-mai-66	1-févr-80
4492	NC	4-févr-66	25-juill-80
4497	NE	30-juill-71	12-oct-79
4498	NE	23-oct-87	3-nov-95
4504	NC	14-févr-64	23-jan-76
4505	NC	14-févr-64	14-févr-75
4506	NC	28-févr-64	25-juin-82
4507	NC	28-févr-64	30-jan-76
4509	NC	5-déc-69	21-juill-78
4510	NC	22-mar-68	15-juill-94
4511	NC	10-juill-64	17-oct-80
4512	NC	30-oct-64	9-févr-79
4514	NE	23-oct-81	29-sept-89
4515	NE	20-nov-98	
4516	NE	2-nov-62	10-déc-76
4518	NC	18-oct-51	26-jan-79

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
4519	NC	13-oct-51	4-févr-83
L/C4520	NE	2-juin-95	
4521	NE	4-juin-65	8-sept-78
4522	NC	15-juill-59	4-sept-81
4523	NC	27-mar-64	13-juin-75
4524	NE	7-févr-64	15-août-80
4529	NE	30-sept-88	
4530	NE	11-mar-83	17-avril-92
4531	NC	24-mai-74	14-mar-97
4538	NE	26-mar-76	
4540	NC	10-oct-57	26-jan-79
4541	NC	10-oct-57	3-oct-80
4542	NE	9-sept-66	23-jan-76
4582	NC	14-févr-64	10-sept-76
4583	NC	16-jan-61	2-juill-82
4584	NC	2-jan-59	14-nov-80
4585	NC	2-jan-59	29-août-80
4587	NE	4-sept-87	21-août-92
4591	NC	2-jan-59	18-août-78
4592	NE	3-juin-83	2-avril-93
4593	NC	20-jan-60	12-juin-81
4594	NC	2-jan-59	14-févr-92
4595	NC	31-mar-00	
4596	NC	2-jan-59	9-jan-81
4597	NC	2-jan-59	9-oct-81
4615	NE	20-août-99	
4616	NE	19-avril-91	17-oct-97
4617	NE	19-mai-89	25-avril-97
4619	NE	20-nov-98	
L/C4622	NE	25-avril-97	
4624	NE	7-jan-00	
L/C4625	NE	10-jan-86	22-avril-88
L/C4626	NE	8-nov-85	22-avril-88
4633	NE	24-avril-87	21-avril-95
4634	NE	14-juill-95	
4635	NE	24-juin-83	28-nov-97
4637	NE	14-août-87	19-mai-89
4638	NC	20-sept-55	12-déc-80
4639	NC	20-sept-55	12-déc-80
4640	NE	27-août-99	
4641	NE	25-déc-98	
4642	NC	18-jan-60	31-mar-78
4643	NE	3-mai-85	15-mai-92
4644	NE	25-juin-99	
4652	NE	31-oct-80	
4653	NE	12-mar-76	24-mar-95
4654	NC	27-oct-52	22-sept-78

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
4658	NC	8-mai-70	15-févr-80
4659	NC	10-oct-57	8-sept-78
4661	NC	20-sept-55	23-juin-89
4663	NC	10-oct-57	3-sept-76
4665	NC	10-oct-57	8-mai-81
4666	NC	10-oct-57	20-juin-86
4667	NE	8-oct-65	13-août-76
4668	NC	10-oct-57	23-oct-87
4669	NC	10-oct-57	29-mar-85
4670	NC	10-oct-57	29-juill-77
4679	NE	31-déc-76	4-juin-82
4680	NC	2-jan-59	27-févr-76
4682	NC	19-oct-62	1-mai-87
L/C4700	NE	30-déc-94	
4701	NC	27-déc-63	23-oct-81
4702	NC	17-jan-64	28-sept-90
4703	NE	31-jan-64	26-août-94
4712	NC	21-févr-64	1-févr-74
4722	NE	27-févr-87	
4724	NE	20-mai-60	8-sept-78
4725	NC	9-juin-53	28-août-81
4728	NE	16-juin-95	
L/C4730	NE	7-oct-83	17-oct-97
L/C4731	NE	16-déc-94	
4732	NE	27-déc-68	22-févr-80
4744	NC	22-févr-63	27-nov-81
4745	NC	17-mai-63	9-oct-87
4763	NC	1-févr-63	26-juill-85
4764	NC	1-févr-63	9-nov-90
4765	NC	29-nov-63	26-avr-85
4766	NC	6-déc-63	5-avr-96
4767	NC	6-déc-63	6-juill-90
4769	NE	19-sept-75	3-mai-85
4771	NE	2-juill-76	29-juill-83
4773	NC	29-nov-63	29-déc-78
4774	NC	24-jan-64	19-mar-82
L/C4775	NE	9-sept-83	2-mai-97
L/C4776	NE	8-juill-83	
L/C4817	NC	11-avr-86	
4830	NC	14-févr-86	
L/C4831	NC	26-déc-86	
L/C4832	NC	2-oct-87	
4839	NC	27-mar-92	
L/C4841	NC	19-mai-89	
*4842	NE	27-oct-00	
4843	NC	28-jan-83	
L/C4844	NC	1-févr-85	25-mar-94

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
L/C4845	NE	12-sept-97	
L/C4846	NE	15-déc-95	
L/C4847	NE	5-juill-96	
4848	NC	12-juin-87	
4849	NC	30-déc-88	
L/C4850	NC	11-mai-90	
L/C4851	NE	4-avr-97	
4852	NC	2-déc-94	
4853	NE	30-juill-99	
4854	NC	25-avr-97	
4855	NC	6-juin-97	
*4856	NC	13-oct-00	
4857	NC	29-oct-99	
4858	NC	25-déc-98	
4863	NC	29-jan-99	
4865	NC	30-jan-98	
4885	NE	12-févr-88	
4886	NC	26-déc-97	
*4905	NC	29-déc-00	
L/C4906	NC	18-mar-88	11-juin-93
4909	NC	17-juin-88	1-mar-96
4911	NE	7-mai-93	
4912	NE	4-juin-93	
L/C4913	NC	7-août-92	
4920	NE	18-sept-98	
4921	NE	6-mar-98	
L/C4951	NC	4-jan-91	
L/C4952	NC	21-août-92	
4954	NE	20-juin-97	
4955	NC	15-févr-91	
4956	NC	23-nov-90	
4957	NC	13-juill-90	
4980	NC	3-jan-92	
L/C5001	NE	4-nov-94	
5002	NC	25-juill-75	
5003	NE	26-sept-69	23-juill-76
L/C5023	NC	20-avr-90	
L/C5030	NC	26-oct-90	
5031	NC	31-déc-99	
5042	NC	24-févr-84	
5043	NE	20-août-99	
5044	NE	20-août-99	
5045	NC	1-juill-83	
5046	NC	13-jan-84	
5047	NC	17-août-84	
5048	NE	7-juill-00	
5049	NC	25-juin-99	

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
5051	NC	7-juin-96	
5052	NC	25-avril-97	
5070	NE	20-nov-98	
5080	NC	3-oct-97	
5133	NC	10-oct-69	14-mai-82
5134	NC	11-août-67	16-mar-73
5135	NC	11-août-67	19-févr-88
5138	NE	17-avril-98	
5140	NC	15-nov-63	20-oct-78
5143	NE	2-mai-86	
5179	NC	28-août-64	12-juin-81
5300	NC	25-nov-66	25-nov-77
5316	NC	24-août-61	25-jan-80
5335	NC	15-mar-85	
5338	NC	6-juin-86	
5340	NC	19-avril-63	14-déc-79
5348	NE	5-nov-76	
5349	NC	5-mar-58	3-mar-78
5351	NC	24-févr-56	25-mar-83
5352	NE	8-juill-60	16-mai-80
5365	NC	26-sept-69	25-août-89
5373	NC	15-févr-85	
5374	NC	17-jan-86	
5375	NC	28-févr-86	
5376	NC	22-mar-85	
5390	NC	17-mai-68	4-nov-88
5391	NC	17-mai-68	18-févr-83
5397	NC	4-nov-60	18-nov-83
5398	NE	4-sept-81	
5399	NE	4-sept-81	
5400	NE	19-déc-60	23-avril-82
5403	NE	4-févr-87	
5405	NC	26-déc-51	25-mar-88
5406	NC	6-mar-14	15-août-80
5410	NE	25-mar-77	19-mar-93
5411	NE	4-juin-58	30-jan-81
5412	NE	23-févr-68	27-avril-84
5414	NE	6-août-37	10-oct-80
5440	NE	1-nov-74	6-févr-81
5449	NE	15-août-86	
5450	NE	22-mai-70	29-juill-77
5451	NE	5-nov-65	22-mar-85
5452	NC	16-déc-54	5-févr-82
5455	NE	15-févr-61	15-déc-78
5456	NE	26-mai-72	12-juin-81
5457	NE	4-sept-98	
5458	NE	8-mar-63	10-nov-78

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
5459	NC	26-jan-53	6-févr-81
5464	NC	16-déc-54	7-mai-82
5467	NE	15-févr-56	29-juin-90
5468	NC	18-mar-55	4-sept-81
5469	NC	18-mar-55	12-nov-82
5471	NE	12-mai-67	4-déc-81
5476	NE	3-juill-59	15-juin-73
5510	NE	11-jan-80	
5512	NC	18-déc-87	
5533	NE	11-mar-77	
5620	NE	21-juin-91	
5621	NE	26-avril-91	
5622	NE	27-déc-91	
5623	NE	8-nov-91	
5624	NE	26-avril-91	
5625	NE	10-juill-92	
5626	NC	8-août-86	
5628	NC	8-août-97	
5629	NC	27-oct-00	
5640	NC	22-avril-94	
5705	NE	13-mai-83	
5706	NE	24-juin-83	
5707	NE	28-jan-83	
5720	NC	22-avril-94	
5800	NE	19-juill-74	22-mar-91
5801	NE	24-mai-74	
5860	NE	30-sept-66	14-mai-76
5861	NE	30-sept-66	14-mai-76
6021	NE	24-sept-99	
6022	NE	24-sept-99	
6023	NE	26-févr-88	30-juin-95
6026	NC	17-sept-76	
6028	NC	15-jan-71	
6030	NC	14-août-87	
6035	NC	20-nov-87	
6036	NC	28-août-87	
6037	NC	13-nov-87	
6038	NC	11-sept-87	19-sept-97
6050	NE	1-août-86	
6100	NC	15-mai-87	10-avril-92
6105	NE	20-jan-89	
6106	NE	21-juin-91	
6107	NE	29-oct-99	
*6108	NE	10-nov-00	
6109	NE	30-mar-90	
6110	NE	24-févr-89	15-déc-95
6111	NE	11-mar-83	

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
6112	NC	6-févr-70	25-mar-94
6201	NE	16-mar-73	22-nov-91
6205	NC	30-juin-95	
6206	NE	15-sept-00	
6207	NE	24-mar-00	
6209	NC	4-sept-70	
6211	NC	26-août-88	29-oct-93
6212	NE	12-nov-82	21-avril-95
6213	NE	10-août-84	28-juill-89
6214	NC	18-mar-77	7-juill-89
6215	NC	1-juill-77	8-mai-92
6216	NC	2-avril-82	28-févr-92
6217	NC	18-juin-76	12-févr-93
6218	NE	11-mar-88	13-nov-92
6240	NE	15-déc-95	
6241	NE	6-août-57	28-mai-82
6242	NE	13-juin-80	1-mai-92
6243	NE	10-déc-71	17-nov-95
6247	NE	19-févr-93	
6248	NC	4-mai-34	6-oct-95
6249	NE	29-mar-85	
6251	NE	26-mai-00	
6258	NC	30-déc-88	
6259	NC	23-févr-90	
6260	NC	6-jan-89	
6263	NC	14-avril-89	
6264	NC	14-avril-89	
6267	NC	9-juill-65	28-août-81
6268	NE	15-juin-62	
6269	NE	4-nov-60	11-mar-77
6270	NE	9-nov-73	
6271	NE	7-sept-73	
6272	NE	14-sept-73	
6273	NE	28-sept-73	
6274	NE	7-sept-73	
6281	NE	2-juin-00	
6285	NC	3-juin-88	
6286	NC	25-nov-88	
6287	NC	11-juin-82	
6310	NE	4-mai-73	17-févr-78
6311	NC	17-août-62	
6341	NE	14-jan-91	
6354	NC	9-nov-50	
6355	NE	9-févr-72	
6356	NC	30-oct-49	
6357	NC	28-févr-50	13-avril-73
6358	NE	18-mai-49	28-jan-72

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
6359	NE	24-mai-68	
6360	NC	17-avril-48	
6368	NC	16-juin-58	6-août-76
6369	NE	24-mai-85	
6370	NE	3-août-90	
6371	NE	1-mar-74	
6390	NE	8-févr-80	
6408	NE	12-mai-00	
6409	NE	12-mai-00	
6410	NE	12-mai-00	
6411	NE	12-mai-00	
6412	NE	12-mai-00	
6413	NE	30-avril-99	
6414	NE	30-avril-99	
6415	NE	12-mai-00	
6416	NE	12-mai-00	
6417	NE	30-avril-99	
6418	NE	30-avril-99	
6419	NE	30-avril-99	
6420	NE	30-avril-99	
6421	NE	12-mai-00	
6422	NE	12-mai-00	
6423	NE	12-mai-00	
6424	NE	12-mai-00	
6425	NE	12-mai-00	
6426	NE	12-mai-00	
6427	NE	12-mai-00	
6428	NE	12-mai-00	
6429	NE	12-mai-00	
6430	NE	12-mai-00	
6431	NE	30-avril-99	
6432	NE	12-mai-00	
6433	NE	12-mai-00	
6434	NE	12-mai-00	
6435	NE	12-mai-00	
6436	NE	12-mai-00	
6437	NE	12-mai-00	
6438	NE	12-mai-00	
6441	NE	12-mai-00	
6451	NE	12-mai-00	
6452	NE	12-mai-00	
6453	NE	30-avril-99	
6454	NC	15-mai-87	
6455	NC	15-mai-87	
6505	NC	5-avril-85	28-févr-86
6506	NC	12-avril-85	21-févr-86
6730	NC	26-déc-69	16-mar-79

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
7000	NC	5-mar-82	
7010	NE	12-jan-79	4-mar-88
L/C7011	NE	2-sept-83	
7050	NE	3-févr-89	
7051	NE	14-déc-73	8-août-86
7052	NE	10-juin-66	19-juill-85
7053	NE	10-avril-70	8-avril-94
7065	NE	31-mai-63	30-déc-83
7066	NE	21-juin-63	30-août-85
7067	NE	30-avril-71	18-mai-90
7071	NE	31-juill-64	8-sept-78
7072	NE	30-avril-71	25-juill-97
7082	NE	20-mai-66	27-avril-84
7083	NE	15-juin-84	
7103	NE	5-août-77	
7121	NE	17-nov-72	6-oct-89
7122	NE	19-oct-62	6-sept-85
7125	NE	20-avril-60	26-sept-80
7126	NE	8-mar-54	13-août-93
7127	NE	27-mai-83	14-déc-84
7134	NC	23-juill-93	
7135	NE	7-mar-58	14-déc-79
7136	NC	23-juill-93	
7150	NE	9-juill-65	1-oct-82
7170	NE	18-avril-75	23-déc-83
7171	NE	15-avril-60	8-sept-78
7180	NE	11-août-78	
7181	NC	22-févr-63	4-mai-84
7184	NC	10-juill-64	16-déc-77
7185	NE	8-avril-60	27-avril-84
7193	NC	10-mai-63	10-mar-78
7194	NE	20-mar-81	
7195	NC	23-juill-93	
7212	NE	11-jan-85	
7220	NE	2-nov-79	16-mar-84
7292	NC	30-jan-62	27-sept-85
7302	NE	18-août-78	9-nov-90
7304	NC	17-févr-78	6-sept-85
7310	NC	11-juill-86	
7371	NE	14-déc-73	27-mar-81
7404	NE	17-mai-63	2-sept-83
7405	NE	1-oct-82	
7411	NE	13-avril-73	29-sept-89
7430	NE	21-mai-76	7-oct-83
7465	NE	28-févr-57	2-août-91
7481	NC	21-août-92	
7482	NC	21-août-92	

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
7485	NC	17-mar-89	
7486	NC	10-févr-89	
7487	NC	10-juill-87	
7488	NC	8-mar-91	
7489	NC	28-août-92	
7502	NE	31-juill-98	
7511	NE	29-déc-89	
7512	NC	5-juill-85	
7520	NC	1-juin-84	
7521	NC	1-juin-84	
7527	NE	12-avril-74	27-sept-85
7540	NC	7-jan-83	
7552	NE	27-mar-98	
7565	NC	4-oct-96	
7566	NC	22-juin-90	
7568	NC	5-juill-85	
7569	NC	5-juill-85	
7570	NC	2-mai-86	
7571	NC	11-avril-86	
7572	NC	2-mai-86	
7573	NC	25-févr-00	
7575	NC	6-mar-92	
7578	NC	27-jan-95	
7600	NC	26-juill-85	
7608	NE	4-juin-76	4-mar-83
7620	NC	2-mai-97	
7621	NC	2-mai-97	
7646	NE	2-févr-73	28-nov-80
7661	NC	14-mar-86	
7662	NE	19-juill-91	
7663	NE	25-avril-97	
7664	NC	28-févr-86	
7665	NC	13-juin-86	
7666	NC	28-févr-86	
7667	NC	14-mar-86	
7668	NC	18-mai-90	
7669	NC	18-mai-90	
7685	NC	28-févr-86	
7686	NC	27-mar-81	19-jan-90
7687	NC	5-août-83	
7710	NE	13-juin-97	
7725	NE	22-juin-84	
7731	NE	25-mai-84	
7733	NE	19-mar-71	8-févr-80
7735	NE	14-août-70	18-nov-83
7750	NE	13-juin-97	
7760	NC	3-mai-68	19-août-83

**PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
7770	NE	27-août-71	4-juill-80
7776	NE	30-mai-97	
7777	NE	30-mai-97	
7778	NE	13-juin-97	
7779	NE	13-juin-97	
7780	NC	6-juill-90	
7781	NC	6-juill-90	
7782	NE	13-juin-97	
7783	NE	13-juin-97	
7784	NC	3-juill-98	
7832	NE	19-févr-71	6-mar-81
7920	NE	27-avril-84	23-mai-86
7930	NE	18-mai-84	
7935	NE	21-juin-85	
7940	NE	27-avril-79	20-sept-85
7941	NC	5-jan-73	14-mar-86
7950	NE	3-mai-85	
7951	NE	24-févr-84	
7952	NE	17-mar-72	27-juill-84

Numéro de la carte	Catalogue	Date de l'édition	Date de la dernière réimpression
7953	NE	5-avril-96	
7954	NC	17-mai-74	17-juin-83
7980	NC	16-jan-87	
L/C8005	NE	7-déc-84	2-mai-97
L/C8006	NE	5-août-88	
L/C8007	NE	19-août-88	
L/C8010	NE	1-août-86	26-mai-89
L/C8011	NE	30-déc-94	
L/C8012	NE	4-nov-94	
L/C8013	NE	4-nov-94	
L/C8014	NE	18-nov-94	
L/C8015	NE	16-déc-94	
L/C8046	NE	7-oct-83	
L/C8047	NE	7-oct-83	6-déc-85
L/C8048	NE	30-déc-94	
L/C8049	NE	30-déc-94	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Club de Yachting Portage Champlain
Marina de Hull
120 Laurier
C.P. 1004, Succursale B
Hull (Québec)
J8X 3Y3
Tel: (819) 595-7390
Fax: (819) 770-6852
Web: www.marinadehull.com

Factory Recreation
P.O. Box 85
347 Cranston Crescent
Midland, Ontario
L4R 4K6
Tel: (705) 526-2248
Fax: (705) 526-0312
Email: cfactory@csolve.net
Web: www.factoryrecreation.com

Distribution sur le Web (DISWEB)
1630 Marie Victorin
St-Nicolas (Québec)
G7A 4H2
Tel: (418) 831-1233
Fax: (418) 831-8162
Email: tasou@videotron.ca
Web: www.econautique.com

Ted Rankine Productions Inc.
183 Simcoe Avenue, 2nd Floor
Keswick, Ontario
L4P 2H6
Tel: (905) 989-0948
Fax: (905) 989-0950
Email: trankine@todaysboating.com
Web: www.boatsandplaces.com

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Gros Morne Co-Operating Association
P.O. Box 130
Rocky Harbour, Newfoundland
A0K 4N0
Tel: (709) 458-2417
Fax: (709) 458-2162
Email: colleen-kennedy@pch.gc.ca

Wanderer Maps and Travel Books
86 Brock Street
Kingston, Ontario
K7L 1R9
Tel: (613) 545-3002
Fax: (613) 545-0327
Email: iceh@kos.net
Web: wanderermapsandtravelbooks.com

Sea & Ski Marine Stores
1715 Manning Road
P.O. Box 3187
Tecumseh, Ontario
N8N 2M3
Tel: (519) 735-4622
Fax: (519) 735-8487

SeaLand Enterprises Ltd.
12 Roy Brown Street
Moncton, New Brunswick
E1C 9T4
Tel: ((506) 388-4276
Fax: (506) 386-1314
Email: sealand@fundy.net

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE

NOUVELLE ADRESSE

Boulet Lemelin Yacht Inc.
1061, boul. Champlain
Sillery, Québec
G1T 2X1
Tel: (418) 681-5655
Fax: (418) 681-4967
Email: infoyacht@blyacht.com
Web: www.blyacht.com

Boulet Lemelin Yacht Inc.
861, boul. Champlain
Sillery, Québec
G1T 2X1
Tel: (418) 681-5655
Fax: (418) 681-4967
Email: infoyacht@blyacht.com
Web: www.blyacht.com

4 Corners Map Shop
2950 West Market Street
Suite 0
Akron, OH 44333
U.S.A.
Tel: (330) 869-6277
Fax: (330) 869-0994
Email: fourcornersmaps@worldnet.att.net

4 Corners Maps
3309 Elgin Drive
P.O. Box 5116
Akron, OH 44333
U.S.A.
Tel: (330) 869-6277
Fax: (330) 869-6277
Email: fourcornersmaps@worldnet.att.net

Big Bay Point Marina
R.R. #4
Barrie, Ontario
L4M 4S6
Tel: (705) 436-1175
Fax: (705) 436-6219

Big Bay Point Marina
261 Big Bay Point Road
Innisfil, Ontario
L9S 2N4
Tel: (705) 436-1175
Fax: (705) 436-6219

PARTIE 1 – Édition 02/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

Millidgeville Marine Ltd.
1034 Millidge Avenue
Saint John, New Brunswick
E2K 2P6
Tel: (506) 633-1454
Fax: (506) 632-1698

Millidgeville Marine Ltd.
1022 Millidge Avenue
Saint John, New Brunswick
E2K 2P6
Tel: (506) 633-1454
Fax: (506) 632-1698

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Blue Peter Books
169 Water Street
St. Andrews, New Brunswick
E5B 1A9

Marina Pointe-Calumet Inc.
Mobile 10-21 Cloutier Ltée
1305, boul. Proulx
Pointe-Calumet (Québec)
J0N 1G3

Nautique Plus Inc.
5150 ouest, boul. Dagenais
Laval Ouest, Québec
H7R 1L8

(P) MANITOBA - RED RIVER - Revue cyclique.

Selon le processus des examens cycliques des aides à la navigation, le Programme des Aides à la navigation de la Garde côtière canadienne procède à une revue des aides à la navigation le long de la rivière Red située au Manitoba. Ceci est un examen de l'emplacement des aides et de l'évaluation des conditions existantes et prévues à considérer pour les niveaux de service aux navigateurs. Cette revue couvre la zone à partir de la ville de Winnipeg jusqu'au lac Winnipeg le long de la rivière Red.

Cartes touchées par cette revue:

Carte 6242
Carte 6240
Carte 6251

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires écrits concernant le système des aides à la navigation situées le long de la rivière Red aux personnes suivantes:

Anne Marie Slegers
Agent de revue des aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 N. rue Front
Suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1

Al Dion
Surintendant
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 N. rue Front
Suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C1234 - Cap-à-l'Aigle - Nouvelle édition - 24-JUL-1998 - NAD 1983

09-FEV-2001		LNMD. 01-DEC-2000
(P)Porter	la légende Ru Une nouvelle édition incorporant le changement susmentionné sera disponible à une date ultérieure.	47°39'41.6"N 070°05'47.8"W <i>MPO(6406119-01)</i>
(P)Porter	une profondeur de 4 mètres 7 décimètres Une nouvelle édition incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.	47°39'44.2"N 070°05'44.3"W <i>MPO(6406141-01)</i>
(P)Remplacer	la profondeur de 5 mètres avec une profondeur de 4 mètres 8 décimètres Une nouvelle édition incorporant le changement susmentionné sera disponible à une date ultérieure.	47°39'43.5"N 070°05'45.8"W <i>MPO(6406141-03)</i>
(P)Porter	une profondeur de 19 mètres 7 décimètres Une nouvelle édition incorporant le changement susmentionné sera disponible à une date ultérieure.	47°39'37.3"N 070°05'39.6"W <i>MPO(6406141-04)</i>

L/C1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

09-FEV-2001		LNMD. 27-OCT-2000
Modifier	FI 3s 34m 12M pour lire FI 2s 34m 12M	48°24'56.0"N 068°53'34.0"W <i>(L2000152) LL(1748) MPO(6406090-01)</i>

L/C1236 - Rimouski, Pointe au Père - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

09-FEV-2001		LNMD. 27-OCT-2000
Modifier	Iso R 2s 11m pour lire Iso R 11m	48°28'05.9"N 068°31'06.1"W <i>(L2000153) LL(1734) MPO(6406092-01)</i>
Modifier	Iso R 2s 21m pour lire Iso R 21m	48°27'42.5"N 068°31'05.2"W <i>(L2000154) LL(1735) MPO(6406093-01)</i>

1316 - Port de Québec, Quai Irving à/to Courville - Nouvelle édition - 26-FEV-1999 - NAD 1983

09-FEV-2001		LNMD. 13-OCT-2000
Porter	une profondeur de 6 mètres 6 décimètres	46°49'54.2"N 071°09'27.1"W <i>MPO(6406157-01)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres 9 décimètres	46°49'57.4"N 071°09'24.9"W <i>MPO(6406157-02)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 4 décimètres	46°49'58.1"N 071°09'21.0"W <i>MPO(6406157-03)</i>
Rayer	la profondeur de 7 mètres 7 décimètres	46°49'54.4"N 071°09'26.6"W

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	la hauteur libre de 33 mètres pour lire 32 mètres	MPO(6406157-04) 46°52'44.6"N 071°08'03.4"W MPO(6406174-01)
----------	---	--

1317 - Sault-au-Cochon à Pointe de la Durantaye - Nouvelle édition - 15-JAN-1999 - NAD 1983

16-FEV-2001		LNMD. 01-DEC-2000
(P)Porter	une profondeur de 0 mètres 3 décimètres Une nouvelle édition incorporant cette information sera disponible à une date ultérieure.	47°03'03.4"N 070°45'22.2"W MPO(6406179-01)

(P)Porter	une profondeur de 1 mètres 8 décimètres Une nouvelle édition incorporant cette information sera disponible à une date ultérieure.	47°03'07.2"N 070°45'18.3"W MPO(6406179-02)
-----------	--	---

(P)Porter	une profondeur de 5 mètres Une nouvelle édition incorporant cette information sera disponible à une date ultérieure.	47°03'03.1"N 070°45'08.2"W MPO(6406179-03)
-----------	---	---

(P)Porter	une profondeur de 3 mètres 2 décimètres Une nouvelle édition incorporant cette information sera disponible à une date ultérieure.	47°03'12.4"N 070°45'41.6"W MPO(6406179-04)
-----------	--	---

1361 - LAC MEMPHRETAGOG A/B - Nouvelle édition - 28-MAI-1976 - Inconnu

16-FEV-2001		LNMD. 01-DEC-2000
Porter	une profondeur de 13 pieds	45°10'32.4"N 072°14'12.4"W MPO(6406118-01)

Porter	une profondeur de 9 pieds	45°10'36.3"N 072°14'29.1"W MPO(6406118-02)
--------	---------------------------	---

Remplacer	9 pieds par 4 pieds	45°10'26.0"N 072°14'13.3"W MPO(6406118-03)
-----------	---------------------	---

Remplacer	15 pieds par 12 pieds	45°10'21.6"N 072°14'29.6"W MPO(6406118-04)
-----------	-----------------------	---

Remplacer	24 pieds par 17 pieds	45°10'19.9"N 072°14'17.6"W MPO(6406118-05)
-----------	-----------------------	---

Porter	une profondeur de 20 pieds	45°10'12.7"N 072°14'32.2"W MPO(6406118-06)
--------	----------------------------	---

Porter	une profondeur de 20 pieds	45°09'40.6"N 072°15'00.0"W MPO(6406118-07)
--------	----------------------------	---

Porter	une profondeur de 23 pieds	45°09'35.1"N 072°15'07.2"W MPO(6406118-08)
--------	----------------------------	---

Remplacer	19 pieds par 11 pieds	45°09'29.5"N 072°14'57.5"W MPO(6406118-09)
-----------	-----------------------	---

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 7 pieds	45°09'23.9"N 072°14'58.1"W <i>MPO(6406118-10)</i>
Porter	une profondeur de 25 pieds	45°10'02.8"N 072°14'41.2"W <i>MPO(6406118-11)</i>
Porter	une profondeur de 16 pieds	45°10'48.2"N 072°13'59.0"W <i>MPO(6406118-12)</i>
Porter	une profondeur de 14 pieds	45°12'50.4"N 072°13'01.1"W <i>MPO(6406118-13)</i>
Porter	une profondeur de 5 pieds	45°15'59.1"N 072°10'26.3"W <i>MPO(6406118-14)</i>
Porter	une profondeur de 6 pieds	45°15'50.4"N 072°10'06.0"W <i>MPO(6406118-15)</i>

1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 25-JUN-1999 - NAD 1983

09-FEV-2001

LNMD. 29-SEP-2000

Porter	une balise de jour de bâbord	45°23'48.9"N 073°56'39.8"W <i>(L2000237) MPO(6406175-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord	45°23'49.2"N 073°56'37.6"W <i>(L2000238) MPO(6406176-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord Cette balise est située tout près du feu existant.	45°23'57.7"N 073°56'46.4"W <i>(L2000239) MPO(6406177-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord	45°23'59.4"N 073°56'45.2"W <i>(L2000240) MPO(6406178-01)</i>

1510 - Carillon au/to Lac Saint-Louis - Feuille 1 - Nouvelle édition - 23-JAN-1998 - Nad 1927

09-FEV-2001

LNMD. 13-OCT-2000

Modifier	FY pour lire FR vis-à-vis le feu	45°34'16.0"N 074°22'59.6"W <i>(L2000236) LL(1256) MPO(6406172-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord	45°23'48.7"N 073°56'41.2"W <i>(L2000237) MPO(6406175-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord	45°23'49.0"N 073°56'39.0"W <i>(L2000238) MPO(6406176-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord	45°23'57.5"N 073°56'47.8"W <i>(L2000239) MPO(6406177-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord	45°23'59.2"N 073°56'46.6"W <i>(L2000240) MPO(6406178-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

2049 - Whitby Harbour - Carte Nouvelle - 10-MAI-1985 - Nad 1927

16-FEV-2001

Modifier FR 10m pour lire Iso R 4s 10m

LNMD. 20-OCT-2000

43°50'59.8"N 078°55'38.3"W

(B2000029) LL(504) MPO(6601405-01)

2058 - Cobourg to/à Oshawa - Nouvelle édition - 25-FEV-2000 - NAD 1983

02-FEV-2001

Rayer la note

LNMD. 28-JUL-2000

43°58'51.0"N 078°43'06.0"W

POSITION

The transfer of a position from this chart to an adjoining chart should be done by means of a range and bearing of a feature common to both charts."

MPO(6601402-01)

Rayer la note

43°58'51.0"N 078°39'00.0"W

POSITION

Le transfert d'une position de cette carte à une carte adjacente doit être fait à l'aide d'une distance et d'un relèvement d'un point commun aux deux cartes."

MPO(6601402-02)

2077 - Lake Ontario/Lac Ontario-Western Portion/Partie ouest - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

16-FEV-2001

Modifier FR pour lire Iso R

LNMD. 29-DEC-2000

43°51'00.0"N 078°55'37.5"W

(B2000029) LL(504) MPO(6601405-01)

L/C2201 - THORNBURY - Nouvelle édition - 18-NOV-1998 - NAD 1983

09-FEV-2001

Rayer la légende (See 2283)

LNMD. 14-JUL-2000

44°34'00.0"N 080°27'00.0"W

MPO(6500401-01)

2251 - Meldrum Bay to/à St.Joseph Island - Carte Nouvelle - 11-AVR-1986 - Nad 1927

02-FEV-2001

Modifier FI WR 10sec 23m 23M pour lire "FI WR 10s 23m 13M"

LNMD. 23-JUN-2000

45°56'57.0"N 083°54'10.0"W

MPO(6601384-01)

2251 - Thessalon Harbour - Carte Nouvelle - 11-AVR-1986 - Nad 1927

02-FEV-2001

Rayer l'obstruction avec la profondeur connue de 0.9 m

LNMD. 23-JUN-2000

46°15'14.5"N 083°33'03.2"W

MPO(6601383-01)

2297 - Duck Islands to DeTour Passage - Nouvelle édition - 20-JAN-1960 - Inconnu

02-FEV-2001

Modifier FI WR 10sec 74ft 23M pour lire "FI WR 10sec 74ft 13M"

LNMD. (2353-1999)

45°56'57.0"N 083°54'10.0"W

MPO(6601384-01)

L/C4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 14-DEC-1984 - Nad 1927

02-FEV-2001

Modifier FI 20M pour lire FI 16M

LNMD. 19-JAN-2001

44°36'02.6"N 066°54'22.2"W

MPO(6828303-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy - Nouvelle édition - 31-OCT-1997 - NAD 1983

02-FEV-2001

Modifier FI 10s 156ft 20M pour lire FI 10s 156ft 16M

LNMD. 19-JAN-2001

44°36'02.9"N 066°54'19.8"W

MPO(6828303-01)

L/C4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 13-MAR-1987 - Nad 1927

02-FEV-2001

Rayer le feu

LNMD. 05-MAY-2000

44°02'00.6"N 064°37'44.5"W

(F2000133) LL(407) MPO(6828749-02)

L/C4015 - Sydney to Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JUL-1992 - Nad 1927

16-FEV-2001

Porter une bouée charpente cardinale sud lumineuse, jaune et noire, Q (6)
+ LFI 15s

LNMD. (1959-1999)

47°37'59.4"N 058°01'30.0"W

MPO(6829306-01)

L/C4016 - Saint-Pierre to/à St. John's - Nouvelle édition - 05-MAI-1995 - Nad 1927

16-FEV-2001

Porter une épave non dangereuse

LNMD. (1959-1999)

47°12'59.0"N 052°43'44.0"W

MPO(6829083-01)

Modifier Q R pour lire FI R

46°42'17.0"N 053°15'40.0"W

MPO(6829289-01)

L/C4017 - Cape Race to/à Cape Freels - Nouvelle édition - 16-JUN-1995 - Nad 1927

16-FEV-2001

Porter une épave non dangereuse

LNMD. (1939-1999)

47°12'59.0"N 052°43'44.0"W

MPO(6829083-01)

Modifier Q R pour lire FI R

46°42'17.0"N 053°15'40.0"W

MPO(6829289-01)

4209 - Shelburne Harbour - Carte Nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

23-FEV-2001

Rayer le feu, FI R

LNMD. 14-JUL-2000

43°44'29.0"N 065°19'08.5"W

MPO(6829377-01)

Rayer le caisson

43°44'29.0"N 065°19'08.5"W

MPO(6829377-02)

4209 - Shelburne - Carte Nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

23-FEV-2001

Rayer le feu, FI R

LNMD. 14-JUL-2000

43°44'29.0"N 065°19'08.5"W

MPO(6829377-01)

Rayer le caisson

43°44'29.0"N 065°19'08.5"W

MPO(6829377-02)

Porter une obstruction, avec profondeur enregistrée de 1 mètre, 8
décimètres, Obstr, Rep (2000)

43°44'29.0"N 065°19'08.5"W

MPO(6829377-03)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

4211 – Cape Lahave to/à Liverpool Bay – Nouvelle édition – 07-DEC-1990 – Nad 1927

02-FEV-2001 LNM/D. 01-SEP-2000
Porter une bouée charpente de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée UM48 44°01'30.0"N 064°37'35.0"W
(F2000032) LL(408.4) MPO(6828043-02)

Rayer le feu 44°02'00.6"N 064°37'44.0"W
(F2000133) LL(407) MPO(6828749-02)

L/C4230 – Little Hope Island to/à Cape St Marys – Carte Nouvelle – 15-JUN-1990 – NAD 1983

02-FEV-2001 LNM/D. 05-MAY-2000
Rayer le feu 43°39'37.2"N 065°49'12.1"W
(F2000115) LL(296) MPO(6828725-02)

L/C4240 – Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour – Carte Nouvelle – 06-OCT-1989 – NAD 1983

02-FEV-2001 LNM/D. 27-OCT-2000
Porter une bouée charpente de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée UM48 44°01'30.3"N 064°37'32.8"W
(F2000032) LL(408.4) MPO(6828043-02)

Rayer le feu 44°02'00.9"N 064°37'41.9"W
(F2000133) LL(407) MPO(6828749-02)

L/C4241 – Lockeport to/à Cape Sable – Carte Nouvelle – 01-DEC-1989 – NAD 1983

23-FEV-2001 LNM/D. 26-MAY-2000
Rayer le feu, FI R 43°44'29.0"N 065°19'08.5"W
MPO(6829377-01)

Rayer le caisson 43°44'29.0"N 065°19'08.5"W
MPO(6829377-02)

Porter une obstruction et la légende Obstr 43°44'29.0"N 065°19'08.5"W
MPO(6829377-04)

4244 – Wedgeport and Vicinity/et les abords – Carte Nouvelle – 21-FEV-1986 – Nad 1927

02-FEV-2001 LNM/D. 01-SEP-2000
Rayer le feu 43°39'36.9"N 065°49'14.1"W
(F2000115) LL(296) MPO(6828725-02)

4278 – MacIvers Pt. to/à Little Narrows – Nouvelle édition – 20-MAR-1998 – NAD 1983

23-FEV-2001 LNM/D. (2113-1999)
Rayer "13" 46°02'02.0"N 060°55'36.5"W
MPO(6829187-01)

4379 – Liverpool Harbour – Nouvelle édition – 31-OCT-1986 – Nad 1927

02-FEV-2001 LNM/D. 01-SEP-2000
Porter une bouée charpente de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée UM48 44°01'29.9"N 064°37'35.0"W
(F2000032) LL(408.4) MPO(6828043-02)

Rayer le feu 44°02'00.5"N 064°37'44.5"W
(F2000133) LL(407) MPO(6828749-02)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4622 – Cape St. Mary's to/à Argentinia Harbour and/et Jude Island – Nouvelle édition – 25-AVR-1997 – Nad 1927

02-FEV-2001 LNM/D. (309-1999)
Rayer la bouée charpente de tribord à sifflet, lumineuse rouge, FIR, 46°49'22.2"N 054°13'03.2"W
marquée PCS4
(N2000099) LL(14.2) MPO(6828886-01)

16-FEV-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
Rayer la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge, FIR, 46°48'12.2"N 054°11'49.2"W
marquée MCS2
(N2000098) LL(13.7) MPO(6828885-01)

4634 - La Poile Bay to Ramea Islands - Nouvelle édition - 14-JUL-1995 - Inconnu

16-FEV-2001 LNM/D. (115-1999)
Porter une bouée charpente cardinale sud lumineuse, jaune et noire, Q (6) 47°37'48.0"N 058°01'48.0"W
+ LFI 15s, marquée QUC
MPO(6829306-01)

4638 - Wreck Island to Cinq Cerf Bay including Connoire, Muddy Hole and Coteau Bays - Carte Nouvelle - 20-SEP-1955 - Inconnu

16-FEV-2001 LNM/D. (2106-1998)
Porter une bouée charpente cardinale sud lumineuse, jaune et noire, Q (6) 170°, 3.19 milles marins du point
+ LFI 15s, marquée QUC d'observation de Gull Island
MPO(6829306-01)

4724 - Ticolorak Island to Carrington Island - Nouvelle édition - 20-MAI-1960 - Inconnu

02-FEV-2001 LNM/D. (1335-1999)
Modifier FI pour lire FI R 54°11'39.5"N 058°24'40.5"W
(N2000052) LL(290.3) MPO(6828812-01)

Rayer la bouée plate de bâbord, verte, marquée HR1 54°10'52.0"N 058°25'33.0"W
(N2000231) LL(290.31) MPO(6829075-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée HR1 54°10'52.0"N 058°25'33.0"W
(N2000231) LL(290.31) MPO(6829075-02)

L/C4817 - Bay Bulls to/à St. Mary's Bay - Carte Nouvelle - 11-AVR-1986 - Nad 1927

02-FEV-2001 LNM/D. (1939-1999)
Rayer la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge, FIR, 46°49'22.2"N 054°13'03.2"W
marquée PCS4
(N2000099) LL(14.2) MPO(6828886-01)

16-FEV-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
Rayer la bouée charpente de tribord à cloche, lumineuse rouge, FIR 46°48'12.2"N 054°11'49.2"W
marquée MCS2
(N2000098) LL(13.7) MPO(6828885-01)

Porter une épave non dangereuse 47°12'59.0"N 052°43'44.0"W
MPO(6829083-01)

Modifier Q R pour lire FI R 46°42'17.0"N 053°15'40.0"W
MPO(6829289-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4844 - Cape Pine to/à Renewes Harbour - Carte Nouvelle - 01-FEV-1985 - Nad 1927

16-FEV-2001

Modifier Q R pour lire FI R

LNM/D. (1939-1999)

46°42'17.0"N 053°15'40.0"W

MPO(6829289-01)

L/C4845 - Renewes Harbour to/à Motion Bay - Nouvelle édition - 12-SEP-1997 - NAD 1983

16-FEV-2001

Porter une épave non dangereuse

LNM/D. 19-JAN-2001

47°12'58.8"N 052°43'40.8"W

MPO(6829083-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud / South Portion - Carte Nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

09-FEV-2001

Porter une ferme marine

LNM/D. 22-SEP-2000

joignant 47°20'48.0"N 061°32'42.0"W

47°20'48.0"N 061°31'30.0"W

47°19'00.0"N 061°31'30.0"W

47°19'00.0"N 061°32'42.0"W

et 47°20'48.0"N 061°32'42.0"W

MPO(6406062-02)

Porter une ferme marine

joignant 47°24'42.0"N 061°34'00.0"W

47°24'42.0"N 061°32'30.0"W

47°22'48.0"N 061°32'30.0"W

47°22'48.0"N 061°34'00.0"W

et 47°24'42.0"N 061°34'00.0"W

MPO(6406062-03)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°20'48.0"N 061°32'42.0"W

MPO(6406062-10)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°20'48.0"N 061°31'30.0"W

MPO(6406062-11)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°19'00.0"N 061°31'30.0"W

MPO(6406062-12)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°19'00.0"N 061°32'42.0"W

MPO(6406062-13)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°24'42.0"N 061°34'00.0"W

MPO(6406062-15)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°24'42.0"N 061°32'30.0"W

MPO(6406062-16)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°22'48.0"N 061°32'30.0"W

MPO(6406062-17)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv

47°22'48.0"N 061°34'00.0"W

MPO(6406062-18)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4952 - Îles de la Madeleine - Partie nord/Northern Portion - Carte Nouvelle - 21-AOÛT-1992 - NAD 1983

09-FEV-2001

LNMD. 10-NOV-2000

Porter une ferme marine joignant 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
47°34'24.0"N 061°30'49.0"W
47°35'15.0"N 061°31'30.0"W
47°35'59.0"N 061°30'23.0"W
47°35'44.0"N 061°30'06.0"W
47°35'16.0"N 061°30'35.0"W
et 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
MPO(6406062-01)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
MPO(6406062-04)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°34'24.0"N 061°30'49.0"W
MPO(6406062-05)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'15.0"N 061°31'30.0"W
MPO(6406062-06)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'59.0"N 061°30'23.0"W
MPO(6406062-07)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'44.0"N 061°30'06.0"W
MPO(6406062-08)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'16.0"N 061°30'35.0"W
MPO(6406062-09)

4954 - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Nouvelle édition - 20-JUN-1997 - NAD 1983

09-FEV-2001

LNMD. 17-NOV-2000

Porter une ferme marine joignant 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
47°34'24.0"N 061°30'49.0"W
47°35'15.0"N 061°31'30.0"W
47°35'59.0"N 061°30'23.0"W
47°35'44.0"N 061°30'06.0"W
47°35'16.0"N 061°30'35.0"W
et 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
MPO(6406062-01)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'00.0"N 061°30'07.0"W
MPO(6406062-04)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°34'24.0"N 061°30'49.0"W
MPO(6406062-05)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'15.0"N 061°31'30.0"W
MPO(6406062-06)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'59.0"N 061°30'23.0"W
MPO(6406062-07)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'44.0"N 061°30'06.0"W
MPO(6406062-08)

Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée Priv 47°35'16.0"N 061°30'35.0"W
MPO(6406062-09)

5031 - Fox Harbour - Nouvelle édition - 31-DEC-1999 - NAD 1983

23-FEV-2001

Porter une profondeur de 4 mètres 52°21'37.6"N 055°41'50.8"W
MPO(6829228-01)

6213 - Whitefish Bay - Nouvelle édition - 10-AOÛT-1984 - Nad 1927

23-FEV-2001

Porter un câble sous-marin à haute tension LNM/D. 15-DEC-2000
joignant 49°25'25.0"N 094°03'42.0"W
49°25'24.0"N 094°03'43.0"W
49°25'16.0"N 094°03'46.0"W
49°25'03.0"N 094°04'03.0"W
49°24'55.0"N 094°04'03.0"W
et 49°24'53.0"N 094°04'00.0"W
MPO(6601382-01)

Porter un câble sous-marin joignant 49°25'27.0"N 094°03'51.0"W
49°24'53.0"N 094°04'09.0"W
49°24'51.0"N 094°04'05.0"W
49°24'52.0"N 094°04'00.0"W
49°24'49.0"N 094°03'57.0"W
et 49°24'51.0"N 094°03'53.0"W
MPO(6601382-02)

Porter un câble sous-marin entre 49°25'55.0"N 094°03'06.0"W
et 49°25'59.0"N 094°03'09.0"W
MPO(6601382-03)

6441 - West Channel including Anderton, Ministicog and Moose Channels to Shoalwater Bay - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

02-FEV-2001

Déplacer le feu LNM/D. 28-JUL-2000
de 68°55'00.0"N 136°37'30.0"W
à 68°54'56.7"N 136°36'55.2"W
(A2000033) LL(2500) MPO(6601392-01)

7600 - BEAUFORT SEA/MER DE BEAUFORT - Carte Nouvelle - 26-JUL-1985 - Nad 1927

02-FEV-2001

Déplacer le feu LNM/D. (571-1997)
de 68°55'00.0"N 136°37'30.0"W
à 68°54'56.7"N 136°36'55.2"W
(A2000033) LL(2500) MPO(6601392-01)

7620 - Demarcation Bay to à Liverpool Bay - Carte Nouvelle - 02-MAI-1997 - NAD 1983

02-FEV-2001

Déplacer le feu de 68°55'00.1"N 136°37'41.1"W
à 68°54'56.8"N 136°37'06.3"W
(A2000033) LL(2500) MPO(6601392-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

7662 - MACKENZIE BAY - Nouvelle édition - 19-JUL-1991 - Nad 1927

02-FEV-2001

Déplacer le feu

LN/D. (318-1998)

de 68°55'00.0"N 136°37'30.0"W

à 68°54'56.7"N 136°36'55.2"W

(A2000033) LL(2500) MPO(6601392-01)

L/C8014 - Grand-Banc/Grand Bank - Partie Nord-Est/Northeast Portion - Nouvelle édition - 18-NOV-1994 - Nad 1927

16-FEV-2001

Porter une épave non dangereuse

LN/D. (2332-1998)

47°12'59.0"N 052°43'44.0"W

MPO(6829083-01)

PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modifications à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - 2000.

Cet avis aux navigateurs annule, en partie, l'avis #06/2000 et indique l'heure de la diffusion originale comme suit:

Page 2-31

SCTM Rivière-au-Renard/VCG - Diffusions:

Il doit être écrit comme suit :

L'heure 2020 NAVTEX (C) Anglais

L'heure 2035 NAVTEX (D) Français

Sous la colonne du Contenu pour les heures 2020 et 2035 **doit être écrit** : Prévisions maritimes seulement.

Page 5-16

NAVTEX et prévisions maritimes pour les eaux des Maritimes

Pour la zone 215, sous la colonne NAVTEX et pour Rivière au Renard **doit être écrit** :

(A) 0020, 0820, 1220, 1620(4) **2020** (1)

(F) 0035, 0835, 1235, 1635(4) **2035** (1)

Page 5-17

NAVTEX et prévisions maritimes pour les eaux de Terre-Neuve et du Labrador

Pour la zone 221, sous la colonne NAVTEX et pour Rivière au Renard **doit être écrit** :

(A) 0020, 0820, 1220, 1620(4) **2020** (1)

(F) 0035, 0835, 1235, 1635(4) **2035** (1)

Page 5-25

NAVTEX et prévisions maritimes fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay

Pour la zone 301, sous la colonne NAVTEX et pour Rivière au Renard **doit être écrit**:

(A) 0020, 0820, 1220, 1620(4) **2020** (1)

(F) 0035, 0835, 1235, 1635(4) **2035** (1)

Page 5-35

Bulletins de glace

Pour les zones 531 et 534, sous la colonne NAVTEX et pour Rivière au Renard **doit être écrit**:

(A) 1620, **2020** (1)

(F) 1635, **2035** (1)

PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modifications à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - 2000.

Page 2-47

SCTM Sydney/VCO - Diffusions

Ajouter:

Heures UTC :	Fréquence :	Contenu :
1121	4416	RADIOFACSIMILÉ – Cartes de glaces • Analyse des glaces Golfe de Saint-Laurent
1142	4416	RADIOFACSIMILÉ – Cartes de glaces • Analyse des glaces Est ou Sud-est des eaux de Terre-Neuve
1741	4416	RADIOFACSIMILÉ – Cartes de glaces • Analyse des glaces limite des icebergs
2200	6915	RADIOFACSIMILÉ – Cartes de glaces • Analyse des glaces Golfe de Saint-Laurent
2331	6915	RADIOFACSIMILÉ – Cartes de glaces • Analyse des glaces Est ou Sud-est des eaux de Terre-Neuve

Nota : Les émissions des cartes de glaces sont à titre d'essai.

Page 5-36

Cartes de Glace

Modifier le tableau comme suit :

N ^o	Nom de la carte de glace (1)	Saison	Site de transmission	Heure (UTC)
15	Est de Terre-Neuve	H	CFH	2222
			SCTM Sydney	2331, 1142
16	Sud-Est de Terre-Neuve	H	CFH	2222
			SCTM Sydney	2331, 1142
17	Golfe du Saint-Laurent	H	CFH	2301
			SCTM Sydney	2200, 1121
18	Détroit de Cabot	H	CFH	2301
19	Nord-est de Terre-Neuve	H	CFH	2222
20	Détroit de McClure	É	SCTM Iqaluit	0010, 0700
21	Eureka	É	SCTM Iqaluit	0010, 0700
22	Limite des icebergs	H	SCTM Sydney	1741

Nota : les émissions des SCTM Sydney sont à titre d'essai

PARTIE 4 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d’Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 218 — Paragraphe 173 (ré : correction émise dans l’Édition bimensuelle n° 13/94)

Supprimer: une **bouée**

Remplacer par: la **bouée** lumineuse à espar de bâbord HR1 (290.31)

(N2001-02.5)

Page 220 — Diagramme **RIGOLET** (émis dans l’Édition mensuelle n° 6/99)

Supprimer la bouée HR1 @ 62 mètres au SE du feu sur le quai.

Porter une bouée lumineuse à espar de bâbord — HR1, FLG — @ 62 mètres au SE du feu sur le quai.

(N2001-02.6)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 45 — Paragraphe 69, lignes 1 à 4

Supprimer: «Un **quai** ... Harry.»

Remplacer par: Le **quai brise-lames** qui est implanté dans le côté Nord de la pointe Old-Harry est en ruine.

(L2001-002.1)

Page 189 — Paragraphe 200, lignes 12 et 13

Supprimer: «offre ... 2,1 m (7 pi).»

Remplacer par: est en mauvais état. L’amarrage y est interdit.

(L2001-006.1)

Pages NOTES — Diagramme **OLD-HARRY**

Ajouter Ru @ 037°, 360 mètres du coin SW du cadre.

(L2001-002.2)

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 33 — Paragraphe 294, dernière ligne

Annuler la correction émise dans l’Édition mensuelle n° 2/2000.

Ajouter: Les **bouées** lumineuses à espar de tribord CB2 et CB4 (484.1, 484.2) et la **bouée** lumineuse à espar de bâbord CB5 (484.3) sont mouillées à faible distance au NE de Coley’s Point; elles marquent les approches de Bay Roberts Harbour.

(N2001-002.0)

Page 34 — Paragraphe 314, dernière ligne

Ajouter: Un **feu** (488.1), reposant sur un mât, est placé sur l’extrémité du quai public.

(N2001-002.1)

Page 42 — Paragraphe 379, dernière ligne (ré : correction émise dans l’Édition mensuelle n° 11/99)

Ajouter: Un **feu** (493.5), altitude 9,9 m (32 pi), reposant sur une tourelle, est placé sur le brise-lames.

(N2001-002.2)

Page 66 — Paragraphe 168, lignes 3 à 7

Supprimer: “La **bouée** (13.7) ... St. Mary’s.”

(N2001-002.3)

PARTIE 4 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 53 — Paragraphe 87, ligne 11 – après «Island.»
Insérer: La **bouée** lumineuse cardinale Sud QUC (146.5) est
mouillée à 0,3 mille au Sud de Colombier Shoal.

(N2001-02.4)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Page 44 — Paragraphe 84, ligne 2
Supprimer: , utilisé par les pêcheurs locaux
Remplacer par: en ruine

(L2001-005.1)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Pages 46 et 47 — Supprimer le paragraphe 123
Remplacer par: ¹²³ **La Grosse Île**, à 4 milles à l'WSW de la
pointe aux Pins, est la plus haute de l'archipel de
L'Île-aux-Grues; elle atteint une altitude de 65 m.
Cette île est un lieu historique national (le lieu
historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-
des-Irlandais). Parcs Canada en assure la gestion et
une réglementation d'accès s'applique à ce territoire
protégé.

(L2001-003.1)

Page 47 — Supprimer le paragraphe 124
Remplacer par: ¹²⁴ Le **quai** de la Grosse Île est implanté dans
le rivage SE, à 0,3 mille en aval de l'extrémité SW
de l'île. D'une longueur de 153 m et d'une largeur
de 26 m, il offre une profondeur minimale de 6,1 m
le long du tableau. L'accès aux débarcadères situés
de chaque côté du quai est restreint aux bateliers
possédant un permis de commerce de Parcs Canada.
Par conséquent, il est interdit à tous autres bateaux
de s'amarrer au quai de la Grosse Île.

(L2001-003.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Page 39 — **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal (suite)**
Porter les corrections suivantes dans la colonne «**Profondeur**»

Poste	Profondeur
	m
Terminal Pie-IX	
49 (en partie)	10,7
Terminal Hochelaga	
49 (en partie)	10,7

(L2001-001.1)

PARTIE 4 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —

Page 57 — Paragraphe 17, lignes 5 à 9

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 12/2000.

Supprimer: «*En juillet ... Fishery.*»

Remplacer par: *En août 2000, la profondeur utile était de 11,4 pieds [3,5 m] (12,0 pieds [3,7 m] à mi-chenal) dans le chenal d'accès et entre les brise-lames jusqu'au bassin; le bassin même offrait des profondeurs variant entre 11 et 12 pieds [3,4 et 3,7 m].*

(C2001-001.1)

PARTIE 5 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

13.7	Cape St. Mary's - Bouée à cloche lumineuse MCS2						Rayer du Livre. Carte:4842 Éd. 02/01 (N00-098)
14.2	Cape St. Mary's - Bouée à sifflet lumineuse PCS4						Rayer du Livre. Carte:4842 Éd. 02/01 (N00-099)
146.5	Colombier Shoal – Bouée lumineuse cardinale Sud QUC	47 37 48 58 01 48	Q(6) W +LFI	15s	Jaune et noire, marquée "QUC". À longueur d'année. Carte:4634 Éd. 02/01 (N099-094)
290.3	Hart Head	54 11 39.5 58 24 40.5	FI R	4s	7.1	Tour à claire-voie rouge et blanche. 3.7 Carte:4724 Éd. 02/01 (N00-052)
290.31	Dart Rock – Bouée lumineuse HR1	54 10 52 58 25 33	F G	4s	Espar verte, marquée "HR1". Saisonnier. Carte:4724 Éd. 02/01 (N00-231)

ATLANTIQUE

11 H4186	Southwest Head	Extrémité Sud du promontoire. 44 36 02.9 66 54 19.8	FI W	10s	47.5	16	Tour blanche sur une maison carrée blanche. 9.9 Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 6s; sil.54s Le cornet est orienté à 240°. À longueur d'année. Carte:4124 Éd. 02/01
115 H4090	Marble Cove						Rayer du Livre. Carte:4141 Éd. 02/01 (F98-081)
144.4	Upper Maugerville, quai						Rayer du Livre. Carte:4142 Éd. 02/01 (M95-081)
145.6 H4079	Irving Canaport - Terminal flottant	Au Sud de la pointe Mispec. 45 11 48.3 65 59 19.9	Mo(U) W	16s	Jaune, orange et ambre, marquée "SPM Irving" Lum. 0.5 s; obs. 0.5 s; lum. 0.5 s; obs. 0.5 s; lum. 2.5 s; obs. 11.5 s À longueur d'année. Aide privée. Cloche - Son 0.75s; sil. 1s; son 0.75s; sil. 1s; son 2.5s; sil. 24s Carte:4117 Éd. 02/01
296 H3802	Abbotts Harbour						Rayer du Livre. Carte:4244 Éd. 02/01 (F00-115)

PARTIE 5 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

407 H3728	Coffin Island								Rayer du Livre.
									Carte:4379 Éd. 02/01 (F00-133)
408.4	Coffin Island - Bouée lumineuse UM48	44 01 30 64 37 35	F R	4s	Rouge, marquée "UM48".	À longueur d'année.	
									Carte:4211 Éd. 02/01 (F00-032)
1734 H2074	Port de Rimouski - Alignement	Au Sud du quai. 48 28 06 68 31 06.1	Iso R	1s	11.2	18	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 10.7	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.	
1735 H2074.1		Racon -. (N) Bande X & S	178°23' 701.7m du feu antérieur.	Iso R	1s	20.6	18	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 18.3	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
									Carte:1236 Éd. 02/01 (L00-153,154)
1748 H2084	Île Bicquette - Feu à secteurs	Côté NW. du centre de l'île. 48 24 55.6 68 53 34	FI W FI R	2s 6s	34.1 34.1	12 5	Tour cylindrique blanche.	Le feu blanc est visible de 011° à 295° par l'E., le S. et l'W. Le feu rouge est visible de 192° à 116° par l'W., le N. et l'E. Feu rouge et blanc de nuit seulement. Saisonnier.	
									Carte:1223 Éd. 02/01 (L00-152)
Feu de (E.I.) 2500	Tent Island	Pointe NW. de l'île. 68 54 56.7 136 36 55.2	FI W	4s	10.5	10	Tour tripode, marque de jour rectangulaire orange sur les côtés NW. et SE. 9.1	À longueur d'année	
									Carte:7662 Éd. 02/01 (A00-033)

EAUX INTÉRIEURES

401.4	Bells Island – Bouée lumineuse Est S15	Abords de l'extrémité Est de l'île. 44 15 03 76 28 01	F G	4s	Verte, marquée "S15".	Entretien par Parcs Canada. À longueur d'année.	
									Carte:1513 Éd. 02/01
401.5	Bells Island – Bouée lumineuse S9	À l'Est de l'île. 44 14 44.5 76 27 54	F G	4s	Verte, marquée "S9".	Entretien par Parcs Canada. À longueur d'année.	
									Carte:1513 Éd. 02/01
401.6	Barriefield - Bouée lumineuse S7	Au Sud de Bells Island. 44 14 38.5 76 27 57	F G	4s	Verte, marquée "S7".	Entretien par Parcs Canada. À longueur d'année.	
									Carte:1513 Éd. 02/01

**PARTIE 5 – Édition 02/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

504	Whitby Harbour East Pierhead	Extrémité de la jetée Est. 43 50 59.8 78 55 38.4	Iso R	4s	10.1	Tour cylindrique blanche, marque de jour triangulaire orange fluorescent, bande verticale noire. 6.4	Saisonnier. Carte:2049 Éd. 02/01 (B00-029)
615.5	Kingsville Ferry Wharf	42 01 31.5 82 43 52.1	Fl R	4s	6.8	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 4.9	Visible dans un arc de 360°. Saisonnier. Carte:2181 Éd. 02/01
1256	Écluse de Carillon (Entrée amont)	Entrée NW. 45 34 16.2 74 22 58.2	F R		4.0	Mât.	À longueur d'année. Entretenu par Parc Canada. Carte:1514 Éd. 02/01 (L00-236)
2500	Tent Island	Pointe NW. de l'île. 68 54 56.7 136 36 55.2	Fl W	4s	10.5	10	Tour tripode, marque de jour rectangulaire orange sur les côtés NW. et SE. 9.1	Saisonnier. Carte:7662 Éd. 02/01(A00-033)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.